



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais



Demande de Concertation Immédiate DFCA.



Lille, le vendredi 9 juin 2017.

Monsieur le Directeur
de DFCA.

Monsieur le Directeur,

En vertu de l'article 4.2 du chapitre 4 du RH 826 modifiant l'avenant du 13 décembre 2007, nous vous déposons une demande de concertation immédiate sur les sujets suivants :

- Arrêt des sous-traitances et externalisations avec réinternalisations des charges de travail confiées au privé.
- Arrêt des précarisations de l'emploi, intérimaires, CDD, contrats seniors, etc... Et recrutement au Statut de tous les précaires.
- Maintien de l'envoi papier par courrier postal (que ce soit le bulletin de pension, les décomptes de remboursement, ou tout autre document nécessaire à l'affilié), de toutes correspondances avec la CPRP.
- Maintient et amélioration de l'accès à l'antenne CPRP de Lille.
- Stabilisation de l'organisation de la production afin de prévenir les souffrances que cela engendre et mise en œuvre de réelles mesures pour prévenir les Risques Psychosociaux.

Dans l'attente de connaître la date et l'heure à laquelle vous nous recevrez pour cette concertation et afin de vous préciser la composition de notre délégation, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT :
SENS Dominique.